

Aux riverains

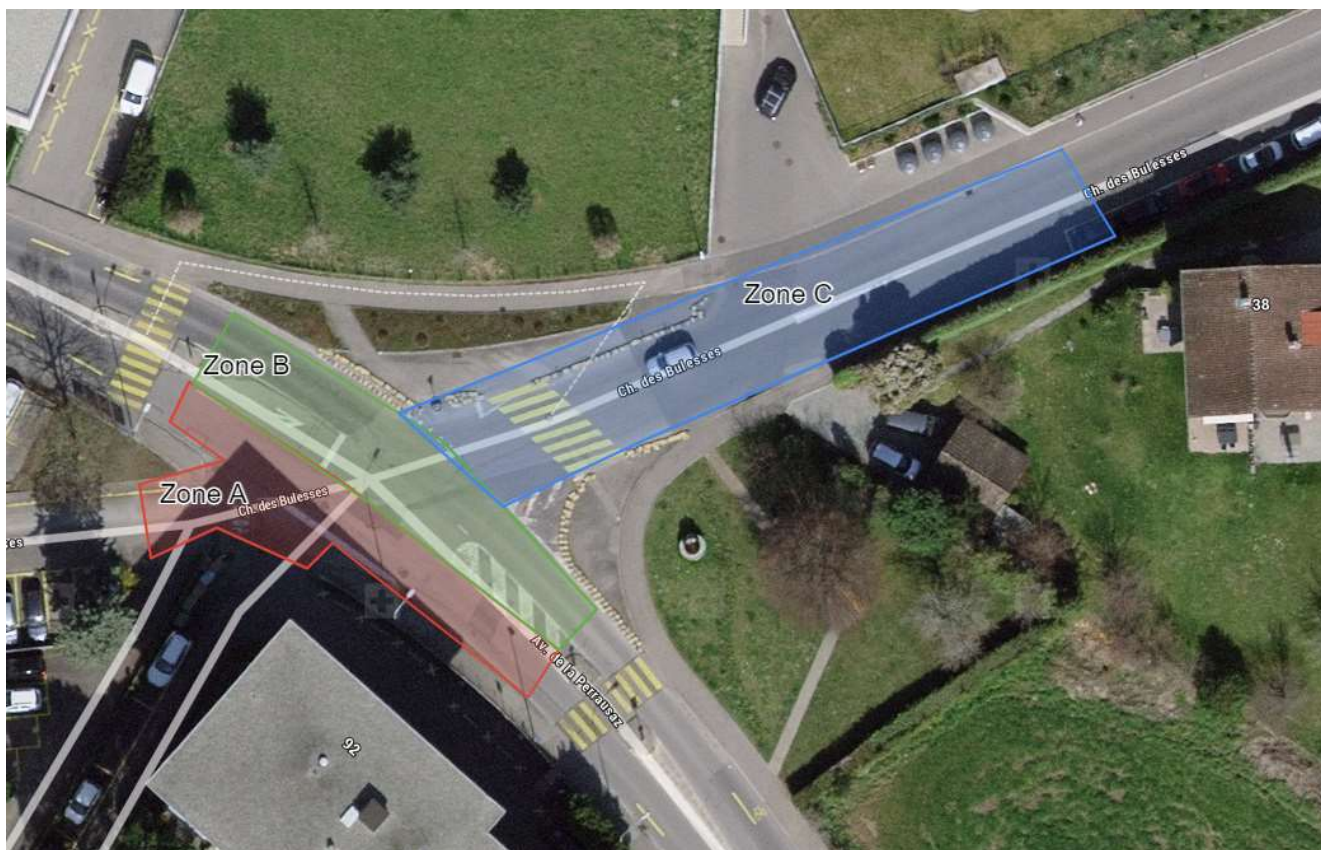
Traité par : M. Walter
42.03-SUTP-2109-MW-ai-02-005-information-riverains - revetement.docx

La Tour-de-Peilz, le 23 septembre 2021

Pose du revêtement définitif – Carrefour Chemin des Bulesses – Avenue de la Perrausaz

Madame,

Le Service de l'urbanisme et des travaux publics (SUTP) vous informe que la pose du revêtement définitif (tapis) va avoir lieu sur le carrefour entre le chemin des Bulesses et l'avenue de la Perrausaz selon la planification suivante :



Dates :

Ces travaux sont prévus les **4-5-6 octobre 2021** et, en cas de météo défavorable, reportés au 11-12-13 octobre 2021.

Etapas :

Le premier jour, l'enrobé existant sera raboté sur les zones A et B. La circulation sur l'avenue de la Perrausaz sera maintenue par demi-chaussée (circulation alternée).

Le 2^{ème} jour, le tapis sera posé sur les zones B et C. La circulation sera maintenue sur l'avenue de la Perrausaz de façon alternée, et **sera totalement interdite sur la zone C (chemin des Bulessees). L'accès aux propriétés chemin des Bulessees 1 à 17 et 38 ne sera pas possible.** Les riverains immédiats concernés sont priés de prévoir le stationnement de leur véhicule en dehors de ce secteur le soir précédent (zones de stationnement public usuelles).

Le 3^{ème} jour, le tapis sera posé sur la zone A. La circulation sur le chemin des Bulessees sera à nouveau possible et la circulation sur l'avenue de la Perrausaz se fera de façon alternée. **L'accès aux propriétés chemin des Bulessees 16, 20, 22 et avenue de la Perrausaz 90 ne sera pas possible.** Les riverains immédiats sont priés de prévoir le stationnement de leur véhicule en dehors de ce secteur le soir précédent (zones de stationnement public usuelles).

VMCV :

La circulation des bus VMCV, lignes 203, 207 et 209, sera perturbée, merci de vous référer aux informations disponibles directement aux arrêts de bus.

Horaires :

Les horaires de travail de l'entreprise sont de 06h30 à 18h00 environ, soit inaccessibilité aux propriétés concernées.

En vous remerciant de votre compréhension vis-à-vis de ces désagréments, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

URBANISME ET TRAVAUX PUBLICS

Le chef de service



Christophe Authier

Copie à :

- B+C Ingénieurs SA, M. Harduin
- FFA SA, M. Alim
- Comité des Bulessees, M. A. Primavesi
- ASR, MM. Volpe, Pittet et Guadagnini
- VMCV, MM. Carciofo et Frankhauser
- Secteur Voirie, M. H. Richoz